



Du 29 juin 2010
au 31 décembre 2010
N°1

Recueil des actes administratifs

Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective
SYREC
227 rue des Caboeufs
92230 GENNEVILLIERS
Tél : 01.40.86.86.00 – Fax : 01.40.86.86.19 – email : contact@syrec-92.fr

SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

COMITE SYNDICAL du 29 juin 2010

- 10/06.01 installation du comité syndical
- 10/06.02 élection du président du comité syndical
- 10/06.03 détermination du nombre de vice-président du comité syndical
- 10/06.04 élection des vice-présidents du comité syndical
- 10/06.05 désignation des membres du bureau du comité syndical
- 10/06.06 délégation d'attribution au président du comité syndical
- 10/06.07 composition de la commission d'appel d'offre
- 10/06.08 proposition de vote du budget par nature
- 10/06.09 indemnités de fonction du président et des vice-présidents

COMITE SYNDICAL du 07 octobre 2010

- 7/10.01 débat d'orientation budgétaire année 2011
- 7/10.02 fixation de la durée d'amortissement des immobilisations à compter de l'année 2011
- 7/10.03 engagement du Syrec aux remboursements des dépenses d'investissement engagée par la commune de Gennevilliers jusqu'au vote du premier budget du syndicat et modalités de versement des participations communes membres aux dépenses d'investissement et de fonctionnement pendant la période transitoire de préparation et de construction de la cuisine centrale

COMITE SYNDICAL du 18 novembre 2010

- 18/11.01** **vote du budget primitif 2011**
- 18/11.02** **autorisation donnée à Madame la Présidente du Syrec pour contracter divers emprunts pour un montant maximum de 18 millions d'euros pour le financement des dépenses d'investissement à compter de l'année 2011**
- 18/11.03** **adoption du règlement intérieur du comité syndical du Syrec**
- 18/11.04** **autorisation donnée à Madame la Présidente du Syrec pour signer les avenants de transfert au Syrec des divers marchés publics contractés par la commune de Gennevilliers dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage unique.**
- 18/11.05** **modalités de transfert des agents issus des communes de Gennevilliers et de Saint-Ouen au Syrec autorisation donnée à Madame la Présidente du Syrec pour signer le document de transfert du permis de construire de la cuisine intercommunale de la commune de Gennevilliers au profit du Syrec.**

**DECISIONS PAR DELEGATION
DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE**

Néant